

PAYER LES STAGES PAR UN TROC

Nous désirons, au sein de notre association, que les problèmes financiers ne soient pas un obstacle à l'accomplissement de nos stages.

C'est pourquoi nous proposons à ceux qui ont des difficultés de cet ordre, de régler tout ou partie du prix des stages par un TROC utile à l'association.

- la base du troc sera : une heure de travail = 10 €
- modalités de règlement : si le troc n'est pas effectué avant le stage , nous demandons un chèque du montant de la somme due , qui ne sera pas encaissé et qui sera restitué quand le troc sera effectué.

QUELS SONT LES BESOINS DE L'ASSOCIATION ?

- petits travaux : couture, peinture, ménage, petits bricolages
- secrétariat
- comptabilité
- travaux de jardin : taille des haies, entretien.
- maçonnerie : un mur à réparer
- aide à la préparation de l'expo entre avril et Juillet
- gardiennage de l'expo l'été prochain.

Cette liste n'est pas exhaustive, n'hésitez pas à nous contacter.